

**Conseil jeunesse
de Montréal**

The logo is set against a white rectangular background. It features the words "Conseil", "jeunesse", "de", and "Montréal" in a bold, black, sans-serif font. The word "Conseil" is on the top line, "jeunesse" is on the top line to its right, "de" is on the second line under "Conseil", and "Montréal" is on the second line to the right of "jeunesse". The letter "C" in "Conseil" is a large, stylized orange shape. The letter "j" in "jeunesse" is a large, stylized blue shape. The letter "M" in "Montréal" is a large, stylized yellow shape.

LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES JEUNES MONTRÉALAIS DE 12 À 30 ANS

*Un prérequis pour l'émergence
d'une jeunesse citoyenne*



Introduction

- La question du sentiment d'appartenance est aujourd'hui au cœur du développement social et territorial de nombreux centres urbains.

Développer le sentiment d'appartenance devient une préoccupation majeure des villes canadiennes et internationales.



Objectifs

- Être à l'écoute pour bien représenter les jeunes et leurs préoccupations
- Favoriser un espace de confiance et d'interactions
- Apporter des éléments de compréhension
- Trouver des pistes de solutions visant le développement du sentiment d'appartenance



Le sentiment d'appartenance : social, territorial

Une notion qui couvre plusieurs aspects

- Culturel
- Économique
- Appartenance multiple (lieux de résidence, de travail, d'études, de loisirs, etc.)
- Diversité des besoins (sports, loisirs, parcs, espaces verts, infrastructures, etc.)



Types d'appartenance

- Le sentiment d'appartenance territoriale est lié **au rapport qu'entretient le jeune avec son espace, son environnement et à son degré d'affection par rapport à celui-ci.**

Il témoigne de la notion d'attachement à son territoire, parfois même de la fierté, et de la revendication d'appartenance à ce lieu d'habitation (quartier, arrondissement, ville)...



Contexte et réalités

Le poids démographique des 15-29 ans est en baisse au Québec:

- 29,2 % en 1976
- 28,8 % en 1981
- 22,6 % en 1991
- 19,7 % en 2001

**Montréal compte 450 000 jeunes,
âgés de 12 à 30 ans.**



Diversité de la jeunesse

Des jeunes aux multiples visages :

- élèves, étudiants
- travailleurs
- jeunes familles
- déscolarisés
- issus de la rue
- jeunes autochtones
- immigrants



Ce constat de la diversité de la jeunesse montréalaise révèle une **variété d'enjeux** à prendre en considération.

Du quartier à la ville, les réalités sont différentes et parfois marquées par de fortes disparités de conditions de vie. **Dans un même arrondissement, les enjeux peuvent tous être différents d'un quartier à l'autre.**



Les enjeux qui ont retenu l'attention du CjM

Nos précédents avis émis à la Ville de Montréal avaient déjà permis d'identifier plusieurs enjeux de la jeunesse montréalaise :

- Le départ des jeunes familles vers les villes de banlieues
- La situation précaire des jeunes montréalais augmente
- Le taux de chômage reste plus élevé chez les jeunes
- Les phénomènes socio-urbains affectent la jeunesse



Principaux aspects du sentiment d'appartenance

Jeunes:

- Apprécier son milieu de vie
- S'identifier à son milieu de vie
- Vivre dans un environnement propre, sécuritaire
- Connaître son milieu
- Partager une vision commune et/ ou des centres d'intérêt
- S'impliquer, participer, s'engager
- Respecter les différences



Principaux aspects du sentiment d'appartenance

Experts :

- Avoir une place dans la société
- Avoir une ville propre
- Accéder aux logements abordables, à la propriété
- Participer à la vie de la cité
- Avoir une ville à l'image des jeunes

Travailleurs sociaux :

- Propreté de la ville, cadre de vie agréable
- Avoir accès à l'information, aux équipements
- Avoir accès à la propriété
- Voir des jeunes dans les médias et dans les sphères politiques
- Participer, s'engager dans son milieu



Conditions favorables à l'émergence du sentiment d'appartenance

C'est en ayant une place dans leur milieu de vie
que les jeunes pourront exercer leur rôle de
citoyens et participer à la vie de leur cité.



Conséquences et facteurs de la faiblesse du sentiment d'appartenance

D'après notre étude la faiblesse du sentiment d'appartenance des jeunes entraînerait :

- Le départ des jeunes familles vers les banlieues (exode)
- Le manque de participation de jeunes à la vie de leur communauté
- Le non-respect des jeunes face à leur environnement (graffitis, malpropreté etc.)



Principaux facteurs entravant le développement du sentiment d'appartenance

- Le manque ou l'insuffisance d'infrastructures sportives, culturelles... dans leur quartier
- Le manque de lieux de socialisation pour les 18-30 ans
- La pauvreté et les phénomènes socio-urbains
- La difficulté d'accès au logement abordable et à la propriété
- La fragilisation des liens familiaux
- Le décrochage scolaire
- La précarité professionnelle et le chômage
- Les difficultés d'intégration



Pourquoi la Ville devrait-elle miser sur le développement du sentiment d'appartenance ?

- Pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes montréalais
- Pour une participation active à la vie de la communauté
- Pour une prévention des phénomènes socio-urbains ainsi que la préservation de leur état de santé physique et mentale
- Pour assurer une relève



L'amélioration de la qualité de vie des jeunes montréalais : un avantage pour la Ville de Montréal

En choisissant de poursuivre ses efforts pour soutenir des actions existantes et en investissant dans de futures initiatives, la Ville de Montréal et ses 19 arrondissements stimuleraient le développement du sentiment d'appartenance des jeunes.



Par l'entremise de programmes, la Ville de Montréal cherche à stimuler le sentiment d'appartenance. Mais elle n'agit pas seule et, parfois, ses compétences sont partagées : arrondissements, agglomération, Communauté métropolitaine de Montréal, Québec, Ottawa...



Les principales compétences du conseil d'agglomération

Le conseil d'agglomération est composé d'élus provenant de la Ville de Montréal et des 15 autres villes de l'île de Montréal, comme Pointe-Claire, Dorval et Montréal-Est. Quelques-unes de ses compétences:

- les services de sécurité (ex.: police et pompier)
- la cour municipale
- le logement social
- l'aide destinée aux sans-abri
- le plan de gestion des matières résiduelles
- l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux usées, sauf les réseaux de distribution locale
- le transport collectif des personnes
- la gestion des rues et des grandes artères
- la promotion économique (ex.: promotion touristique)
- les parcs-nature (ex.: Cap Saint-Jacques, Île-de-la-Visitation, l'Anse-à-l'Orme, etc.)



Les principales compétences du conseil municipal

Le conseil est la principale instance décisionnelle de la ville. Il est composé d'élus provenant des 19 arrondissements. Le conseil a compétence dans de nombreuses matières, dont:

- les ententes avec les gouvernements (Québec et Canada)
- les programmes de subvention à la rénovation immobilière
- l'environnement
- le plan d'urbanisme
- le programme triennal d'immobilisations (ex.: investissements dans les équipements, programmes de réfection routière, etc.)



Les principales compétences des arrondissements

La Ville de Montréal est composée de 19 arrondissements, dont les conseils assument les responsabilités de portée locale dans les domaines suivants:

- l'urbanisme
- l'enlèvement des matières résiduelles
- la culture
- les loisirs
- le développement social et communautaire
- les parcs
- la voirie
- l'habitation
- les ressources humaines
- la prévention en matière d'incendie



Les exemples de programmes pour stimuler le sentiment d'appartenance

- Le soutien aux organismes communautaires en sports, loisirs et culture
- Les programmes de subvention à financement partagé (ville/Québec/Canada) en matière d'habitation
- La mise à jour de certaines infrastructures (arénas, bibliothèques, parcs, etc.)
- Les programmes de stages, d'emplois et de parrainage



Les consultations publiques sont un premier pas vers un développement ou renforcement du sentiment d'appartenance et traduisent notre volonté de donner une réelle place aux jeunes pour qu'ils puissent s'exprimer, construire leur appartenance montréalaise et exercer leur citoyenneté avec fierté.



Question

Êtes-vous fiers d'être Montréalais?



Nos coordonnées

Conseil jeunesse de Montréal (CjM)

1550, rue Metcalfe, 14e étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Tél. : 514 868-5809

Télec. : 514 868-5810

cjm@ville.montreal.qc.ca

www.ville.montreal.qc.ca/cjm

